

Lyxor Euro Government Bond 1-3Y (DR) UCITS ETF - Acc (le « Fonds »)

Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. (« LIAM »)

Objectifs et politique d'investissement

- **Instruments financiers investis** : obligations, IFD.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds (le cas échéant) ne seront pas distribuées aux Actionnaires mais seront réinvesties.
- **Valeur liquidative** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs parts sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h, heure d'Europe/du Luxembourg et vendre leurs parts sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

Profil de risque et de rendement



INFORMATIONS DESTINEES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE

- Représentant Suisse et service de paiement en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, assure également le service de paiement pour le compte du Fonds en Suisse.

- Lieu de distribution des documents déterminants

- Publications

La valeur liquidative par part, avec la mention « commissions non comprises », sera publiée chaque jour ouvrable sur la plateforme électronique www.fundinfo.com.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque opérationnel** : en cas de défaillance opérationnelle de la société de gestion ou de l'un de ses représentants, les investisseurs pourraient subir une perte, un retard dans le traitement des ordres de souscription, de conversion, de rachat ou autres perturbations.
- **Risque de crédit** : le Fonds est exposé au risque qu'un émetteur devienne insolvable ou à tout autre événement pouvant avoir un impact sur la qualité de crédit de cet émetteur. La conséquence de ce risque ou de cet événement peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :	Frais ne profitant pas au Fonds : au maximum le montant le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de souscription et (ii) 5 % de la valeur liquidative par action multipliée par le nombre d'actions souscrites. Frais profitant au Fonds : au maximum 0,05 % de la valeur liquidative par action multipliée par le nombre d'actions souscrites.
Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :	Frais ne profitant pas au Fonds : au maximum, le montant le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de rachat et (ii) 5 % de la valeur liquidative par action multipliée par le nombre d'actions rachetées. Frais profitant au Fonds : au maximum 0,05 % de la valeur liquidative par action multipliée par le nombre d'actions rachetées.

Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement de vous soit distribué. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucuns frais d'entrée / de sortie ne s'appliquent, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

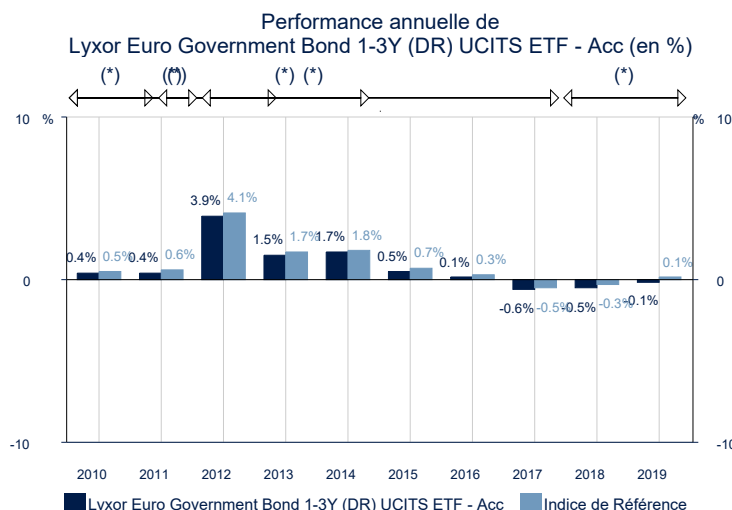
Frais courants :	0,165 %.
-------------------------	----------

Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2019 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	sans objet.
------------------------------------	-------------

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en euros (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 22 septembre 2005.

Lorsque l'Indice de référence est libellé dans une devise différente de celle du Fonds, la performance de l'Indice de référence est convertie dans la devise du Fonds à des fins de comparaison. Les opérations de change sont exécutées quotidiennement (taux de change WM/Reuters à 17 h le jour considéré).

(*) « Jusqu'au 22/05/2013, les performances du Fonds indiquées dans le présent document correspondent à une réplification indirecte de l'Indice de référence. À compter du 23/05/2013, les performances du Fonds indiquées dans le présent document correspondent à une réplification directe de l'Indice de référence. »

(*) Jusqu'au 06/06/2011, l'Indice de référence du Fonds était l'indice EuroMTS 1-3.

(*) Jusqu'au 23/11/2017, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du fonds LYXOR EUROMTS 1-3Y INVESTMENT GRADE (DR) UCITS ETF. Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 23/11/2017

(*) Jusqu'au 15/02/2012, l'Indice de référence du Fonds était l'indice EuroMTS Ex CNO Etrix 1-3Y.

(*) Jusqu'au 14/11/2014, l'Indice de référence du Fonds était l'indice EuroMTS 1-3Y Investment Grade.

(*) Jusqu'au 05/12/2019, l'Indice de référence du Fonds était l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond IG 1-3Y (Mid Price) (Ex CNO Etrix)

Informations pratiques

■ Dépositaire : Société Générale Luxembourg.

D'autres informations pratiques sur le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

Le Fonds est un compartiment de la Société MULTI UNITS LUXEMBOURG. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

■ Informations supplémentaires : la valeur liquidative et d'autres informations concernant la catégorie d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet www.lyxoretf.com.

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet www.lyxoretf.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

■ Fiscalité : la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel pour plus d'information.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet www.lyxor.com, ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Lyxor International Asset Management est réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 14 février 2020.